

## Demande d'adhésion

Nous aimerions/j'aimerais adhérer à Memoriav.

Cocher ce qui convient :

Membre collectif  
(dès CHF 300.–)

Membre individuel  
(ab CHF 100.–)

L'admission des membres a lieu lors de l'Assemblée générale annuelle.

Les articles 5–8 des statuts définissent les catégories de membres, les critères d'admission, les droits et les obligations des membres.

### Art. 5 Qualité de membre de l'association

- a) Peuvent être admis en tant que membres collectifs des institutions ou organismes privés et publics, ainsi que des personnes morales dont les activités ou une partie des activités résident dans la sauvegarde, la classification ou la valorisation du patrimoine audiovisuel suisse et/ou qui démontrent un intérêt pour les buts poursuivis par l'association.
- b) Peuvent être admis en tant que membres individuels des personnes physiques qui démontrent un intérêt pour les buts poursuivis par l'association.

Merci de nous indiquer votre activité/centre d'intérêt dans le domaine de l'audiovisuel (collection, archivage, restauration, diffusion, production, recherche, publication ou autre) ainsi que vos attentes et souhaits vis-à-vis de Memoriav :

---

---

---

---

Coordonnées de l'institution ou de la personne requérante :

Nom, Prénom: (personne de contact pour une institution):

\_\_\_\_\_

Institution: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tel.: \_\_\_\_\_

E-Mail (Newsletter / Correspondance)\*: \_\_\_\_\_

Langue de correspondance:  allemand  français  italien

\* L'information aux membres se fait par e-mail. L'adresse e-mail indiquée est intégrée à cet effet dans la liste de diffusion de la newsletter.

Memoriav peut publier une liste d'adresses de ses membres sur [memoriav.ch](http://memoriav.ch) et dans son rapport annuel. Le/la soussigné(e) autorise la publication des informations susmentionnées :

oui  non

Date: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer à: Memoriav, Sulgenrain 20, 3007 Bern, [info@memoriav.ch](mailto:info@memoriav.ch).